



Jardins solidaires du quartier Bernard de Jussieu à Versailles
Conférence-visite dans le cadre du cycle « La transformation de la ville » des Mardis du CAUE
25 septembre 2012

Le temps des présentations

C'est au « Bateau », équipement implanté au cœur de la cité Bernard de Jussieu, que se retrouvent la quarantaine de participants de ce Mardi de rentrée. Des bailleurs, des élus, des représentants de la DDT ou de services communaux, des architectes et paysagistes et des associations ont répondu à l'invitation du CAUE.

En préambule, **Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE**, directrice du CAUE, replace le sujet de la rencontre au sein de deux thématiques-phare de la structure : l'espace public et l'agriculture urbaine.

Mélina FERLICOT, chef du service administration et prospective sociale de la mairie de Versailles, évoque la genèse du projet en 2009, sur les traces d'un projet de régie de quartier pour la gestion des espaces verts sur lequel s'était auparavant mobilisé un collectif d'habitants. Elle introduit ses autres acteurs : le bailleur Versailles Habitat, propriétaire des logements et du foncier, la maison de quartier, l'association Solidarité Cadre Yvelines, l'entreprise d'insertion Bio Yvelines Services appuyés par la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Ile-de-France), le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Yvelines, Pôle Emploi et la mission locale pour l'emploi. Dix mois sépareront l'accord du CDIAE (Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique) et l'ouverture du chantier à l'automne 2010, après sélection des espaces à aménager.

Elle évoque les nombreuses réunions de présentation du projet aux habitants du quartier, les craintes de dégradation exprimées mais non fondées à ce jour, et l'optique retenue d'embaucher 50% de résidents du quartier. Puis le relai passé à l'association Espaces qui remporte l'appel à projet lancé sur un cahier des charges national adapté à la situation locale.

François-Xavier BECQUART, président de l'association Solidarité Cadre Yvelines, fédératrice à l'échelle du département d'une vingtaine d'associations, évoque l'impulsion donnée au projet par une visite de jardins similaires, explique le choix d'un projet centré sur le jardin, l'arbitrage entre les sites de Moser et de Bernard de Jussieu, et le relai déterminant trouvé auprès de deux personnes, Corinne BEBIN (adjoint au maire déléguée aux affaires sociales), et Hervé DHEILLY (directeur général adjoint des services de la Ville de Versailles chargé de la famille, de la solidarité et du CCAS) pour obtenir l'adhésion de la mairie au projet. L'association a demandé à Espaces d'être candidat en raison de son expérience de création et gestion de jardins solidaires.

Isabelle GUILLANEUF, responsable de la communication de Versailles Habitat, complète la présentation par le point de vue du bailleur, dont le tiers du patrimoine versaillais est situé dans le quartier. Elle évoque son souhait de faciliter l'osmose entre le jardin et les habitants et son rôle joué dans la sensibilisation des locataires. Deux types d'accord ont été passés avec l'association Espaces : une mise à disposition gratuite des terrains pour le jardin potager et le parc floral, et des conventions et des bons de commande pour le défrichage et le débroussaillage d'autres terrains.

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces, précise l'ingénierie sophistiquée mobilisée par l'association pour ces chantiers d'insertion par l'écologie urbaine et complète le tableau des acteurs sollicités avec les partenaires riverains du quartier : l'ONF et la Ville de Viroflay.

Forte de 450 adhérents, l'association compte actuellement 130 salariés en insertion, et 50 permanents.

L'actuel directeur de la maison de quartier Jussieu Petits-Bois Picardie, **Bruno KHALDI** passe la parole à son prédécesseur **Rodolphe DOREE**, en place au moment de la mise en route du projet, qui évoque trois points-clés du projet : sa compréhension par les habitants et la facilitation de leur participation, ainsi que l'implication de la jeunesse. Il voit dans les activités de travail de la terre un trait commun à toutes les cultures, précieux en regard des origines très diverses des habitants du quartier.

Le temps de la visite

Mickaël MONCHICOURT (responsable de l'unité étangs, bois et jardins de l'association Espaces) et Yann FRADIN guident la visite dans le parc floral et le jardin potager implantés sur des espaces préalablement engazonnés. Et font découvrir aux participants la reprise engagée d'espaces verts en pied de bâtiment.

Ils évoquent **la conception du projet** en interne (unité d'ingénierie) qui a fait l'objet de présentations au bailleur, à la ville et aux habitants. L'économie la plus locale possible est recherchée, avec recours à des gaulettes de châtaigniers de la forêt de Fausses-Reposes pour border les cultures par exemple, et priorité accordée à des essences déjà présentes sur le site. La préservation de la biodiversité guide tous les aménagements : création d'une mare non bâchée, implantation d'un hôtel à insectes, etc.

Des actions de sensibilisation à la culture vivrière sont prévues autour du jardin potager avec la maison de quartier, comme des ateliers de cuisine à partir de produits récoltés sur place.

La clôture du jardin potager a fourni matière à débat. L'accès du parc floral est facilité par un nouvel escalier construit dans le cadre du chantier d'insertion.

La réception par les riverains fait l'objet d'échanges avec les participants. **La gestion différenciée** mise en place, avec fauche tardive de certaines parties non pratiquées générant des réactions négatives (herbes hautes, peu « esthétiques »), nécessite un accompagnement pédagogique itératif, pour lequel la présence quotidienne des jardiniers est un atout, par rapport aux passages plus épisodiques d'une entreprise classique d'entretien d'espaces verts.

L'action d'insertion par le travail fait l'objet d'un développement particulier. Les jardiniers en CUI (contrat unique d'insertion)/CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) renouvelable jusqu'à 12 ou 24 mois, effectuent des semaines de 26 heures - salaire permettant d'être au-dessus du seuil de pauvreté. Ils bénéficient de formations techniques qui donnent lieu à une certification de compétences. L'encadrant du chantier d'insertion, **André LUSINIER**, anciennement en charge du chantier d'insertion des Jardins de l'espoir implantés à Meudon-la-Forêt, apporte son témoignage sur le déroulement quotidien du chantier. Le parc floral et le jardin potager ont été aménagés avec une équipe de 9 salariés, dont 3 jeunes de moins de 25 ans. Yann FRADIN explique l'articulation complexe à opérer entre différents objectifs des acteurs de ce projet. Le chantier d'insertion se trouve pris entre la contrainte économique donnée par l'Etat et le Conseil général d'un retour à l'emploi de 60% en un an et le besoin d'une aide au plan social des personnes en difficulté et des jeunes tout particulièrement.

L'historien **Pierre DESNOS**, auteur de « *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011* » (éditions Association des Riverains Etats-Unis Pershing), apporte son concours à la

visite, rappelant combien la prise de conscience par les habitants de l'histoire de leur quartier participe de leur motivation à s'approprier les lieux.

Les participants questionnent les intervenants sur la tenue dans la durée de tels aménagements - le passage à des jardins partagés est envisagé pour la suite - leur articulation avec d'autres espaces publics - l'aménagement d'une place de palets mitoyenne située sur la commune limitrophe de Viroflay est en cours d'élaboration -, la mise en valeur de la source de la Voirie, le développement d'actions concernant les oiseaux - également envisagées - ou la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage - qui pose la question du stockage. Concernant le montage du projet, Yann FRADIN attire l'attention sur la nécessité de s'appuyer sur des compétences juridiques pour imaginer et adapter à chaque cas les conventions et accords nécessaires au projet.

Beaucoup d'échanges mettront l'accent sur l'animation et les actions de médiation nécessaires à la prise du projet, à la mise en débat des usages de l'espace commun et à son appropriation par les habitants.

ADG